

Code épreuve : 266

Nombre de pages : 9

Session : 2022

Épreuve de :

HGGMC ESCP

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

En 2016, puis de plus en plus chaque année, le président polynésien Edouard Fritch a mis en œuvre une stratégie d'ouverture de ses îles Marquises aux investissements japonais chinois, notamment autour de l'atoll de Hao. Mais ses choix ont été énormément contestés par les populations locales. Edouard Fritch voyait les emplois, elles voyaient la destruction de leurs écosystèmes ancestraux.

Si l'on entend la mondialisation comme le mouvement d'extension progressive du capitalisme à l'échelle de la planète, alors ce mouvement porte en son sein la mise en concurrence des territoires. Si les flux qui "meublent" la mondialisation vont vers un territoire, c'est-à-dire un espace façonné par l'homme, dans ces flux on détermine un autre. Le sujet, en parlant "de" mondialisation, invite surtout à penser ce processus depuis les années 80, mais pas qu'il n'y ait pas eu de "Première Mondialisation" mais plutôt parce que celle-ci n'engageait pas "tout" le monde" et ne systématisait pas l'usage de stratégies pour mettre en valeur des territoires (les grands politiques d'aménagement à l'échelle européenne sont plutôt récents par exemple). En parallèle, le sujet invite à faire varier les échelles de réflexion, sur deux plans. Spatialement déjà, il faut penser à l'échelle du pays, donc évaluer le rôle (ou le non-rôle) de l'État de ce pays, mais il faut aussi penser d'autres territoires : local, régional, supranational. Le deuxième plan de variations d'échelle est celui des acteurs : qui fait l'acte d'attirer, c'est-à-dire de "tirer vers soi" ce qui est susceptible de créer de l'activité économique (qui comprend l'industrie et ses sous-secteurs, la finance, le tourisme, l'exploitation énergétique et tout ce qui, généralement, crée de la valeur) ? Il faudrait à ce titre étudier les différentes conceptions de la concurrence qu'ont les acteurs selon qu'ils soient étatiques, locaux ou supranationaux. Finalement, ce que questionne le sujet, c'est à travers les différentes échelles qu'il suggère, c'est de penser le rapport du territoire au monde auquel la mondialisation le connecte, sous l'angle précis des activités

économiques, c'est donc dans le concept de "concurrence" que se trouve le noeud du problème. Car en effet, si la mondialisation est supposément pacificatrice par ses flux économiques, si en théorie elle hiérarchise sagement les territoires au sein d'une course globale à l'attractivité, en réalité, cette concurrence est souvent créatrice de tensions (on parle plus de concurrence faussée ou déloyale que de concurrence respectueuse). La mise en concurrence des territoires est devenue géopolitique et géoéconomique plus qu'économique simplement : elle génère du conflit, ce qui est assez paradoxal pour un phénomène que l'on pourrait croire être vecteur de croissance et de paix.

Dès lors, comment expliquer que la mise en concurrence des territoires, pour attirer les activités économiques, phénomène à la fois cause première et conséquence de la mondialisation, soit aujourd'hui ce qui semble menacer le plus la pérennité de cette dernière ?

La mondialisation encourage et génère, par sa logique, une mise en concurrence des territoires pour la captation des activités économiques mais l'interconnexion n'a pas empêché l'émergence de tensions et de rivalités géoéconomiques (I), cela s'explique notamment par le caractère profondément inégalitaire de la concurrence globale aujourd'hui et par l'aspect "géopolitique" de l'attractivité économique (II). S'il existe bien des territoires qui arrivent à concilier insertion dans la concurrence globalisée et développement harmonieux, les "nouveaux défis" (environnementaux, sociaux) et le comportement des acteurs dominants laissent penser que la concurrence pour attirer les activités économiques n'est pas prête de retrouver l'aspect fédérateur et positif qui était censé être le sien au départ (III).

Le principe fondamental de la mondialisation contemporaine est la mise en concurrence des territoires pour attirer les activités économiques. Il émerge en retour de nombreuses stratégies d'insertion à la mondialisation par une telle attractivité, mais, simultanément, la concurrence mondialisée crée aussi des tensions.

La mondialisation contemporaine est une union de théories de Ricardo et de Braudel: elle combine spécialisation territoriale et insertion à l'économie-monde. Cette insertion semble être inéluctable pour tous les États du monde à partir des années 80: en Europe et aux États-Unis, c'est le triomphe du (néo)libéralisme, en Asie l'entrave se commence à se révéler payante pour le développement, ailleurs les tentatives de développements autocentrés échouent. Cela induit une plus forte compression des territoires entre eux (Parag Kennah, Comnetography). De là, des chaînes de valeur globale se mettent en place: il s'agit, non pas de mettre en concurrence des territoires, mais plutôt de créer de "l'intégration économique" ("Embeddedness", Karl Polanyi) entre eux pour produire un produit ensemble (DIPP). Les territoires se spécialisent (Ricardo) mais sont liés (Braudel).

À l'échelle locale, cette mise en concurrence des territoires se traduit par des stratégies positives de mise en valeur qui permettent de développer des régions entières. Cela prend différentes formes: des Zones Franches (Foz de Iguazu au Paraguay, Maquiladora comme celle de Ciudad del Est); des Zones Économiques Spéciales pour les États souhaitant garder plus de contrôle sur leurs territoires (Chine de Pong Xiaoping, voir carte); des Zones Industrielles-Portuaires (Buenos Aires, Durban, Nouvelle-Brisbane, Randstad hollandaise) ou même des "vallées technologiques" (Munich ou Ouvre en Finlande ou Glasgow sur le modèle de la Silicon Valley).

À l'échelle nationale, les États jouent sur des atouts différents pour attirer les activités économiques. Cela peut être géographique: tant sur la localisation (Panama), les ressources énergétiques (Angola) ou les dents (Mozambique). Les États peuvent aussi faire valoir des atouts culturels de soft power pour attirer les "cerveaux" comme le décrit Richard Florida (The Flight of the Creative Class). Enfin, les États peuvent aussi faire jouer des atouts économiques, notamment fiscaux, pour attirer des entreprises (IS bas en Irlande, résidents luxembourgeois, randnick hollandais).

Mais la mondialisation contemporaine se caractérise aussi par le régionalisme ce qui permet à des "petits" territoires de se rendre plus attractifs: Sittoue n'est pas attractive en elle-même, c'est juste la porte d'entrée birmane de l'ASEAN.

Toutefois, en même temps que des stratégies émergent pour attirer les activités économiques, cette capacité à attirer ou non

devient un enjeu géopolitique de puissance. Historiquement déjà, cela a toujours été le cas : les États-Unis, en encourageant dès 1945 (phase dite d'internationalisation) les territoires à s'ouvrir à la concurrence globale avait en tête d'éviter une crise de surproduction et donc d'encourager le développement par le créier de nouveaux clients. Plus tard, durant le moment unipolaire, ils choisissent cette fois-ci de limiter la force de certains territoires qui les concurrencent trop économiquement (loi d'André Kennedy contre l'UE par exemple).

Sectoriellement, certains activités économiques connaissent aussi des concurrentes plus rudes : l'agriculture (on lit le réveil du Sud dans l'échec à l'ave des BRICS du cycle de boom qui avait trop mis en danger leurs territoires agricoles) ou la captation des flux économiques culturels (city-branding). Par ailleurs, avec la territorialisation des mers depuis Montego Bay (1982), on voit aussi des rivalités et de la concurrence sur les territoires (extension de installations philippines avec le projet Benham Rise par exemple).

Comment expliquer la conflictualisation de la concurrence entre territoires, économique avant d'être géopolitique ?

Malgré des tentatives de régulation de la concurrence "sauvage", des inégalités demeurent entre les territoires. Le plus, on observe un glissement de la conflictualité du géopolitique à l'économie, avec un potentiel retour de guerres économiques de acteurs globaux principaux entraînant ensuite les autres États dans une spirale "d'instrumentalisation" de mises en concurrence des territoires.

La mondialisation s'est accompagnée d'une architecture de sécurité économique mondiale ayant pour but de réguler (ONU, OPIE voir carte) ou d'atténuer les effets de la concurrence (PNUD).

Toutefois, comme le note Daron Acemoglu dans Why Nations Fail, ce n'est pas suffisant pour effacer les inégalités de pays face à la mise en valeur de leurs territoires. Même des "nouveaux Nord" (ou anciens "Sud") remplacent les "anciens

Code épreuve : 266

Nombre de pages : 9

Session : 2021

Épreuve de :

HGGMC ESCP

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Nords" : c'est la société de la Zone Franche de Dubaï (Ajdel Ali) qui aide au redressement de la Zone Franche de Doha en 2009.

Par ailleurs, la conflictualité géopolitique a la géoéconomie comme la théorie kuhnienne : l'aménagement territorial pour attirer les flux économiques acquiert une portée d'arme géoéconomique.

C'est particulièrement visible durant le moment trumpien contre la Chine. En 2018, Trump crée la DFC, un organe qui a pour but de développer des territoires qui sont menacés par la BRI chinoise (voir carte) comme en Serbie par exemple. En face, l'ébranlement du TPP permet à Xi de signer le RCEP en novembre 2020 : le désarmement douanier en Asie orientale sert les firmes chinoises ou japonaises.

En retour, tous les États inscrits à la mondialisation développent des stratégies d'insertion à ce conflit économique sino-américain et cela passe avant tout par l'amélioration de l'attractivité de leurs propres territoires.

Certains États "jouent encore le rattrapage", ils espèrent pouvoir rivaliser avec États-Unis et Chine, c'est le cas de l'Inde avec ses Zones Franches (Hyderabad par exemple). C'est aussi le cas de la Russie qui a ouvert un front pionnier technologique vers la Sibérie (le géant Mimir s'y installe en octobre 2020).

D'autres États, plus faibles choisissent une stratégie plus "shay", c'est-à-dire "rusée" (Malher et Ludwig 2017).

L'Équateur de dernier Mervin attire la PFC de Trump mais rejoint aussi la BRI chinoise en 2018 qui y investit. La Hongrie est dans l'UE mais accueille le projet chinois East Gate à Fegyverhaza.

Toutes ces choses rendent-elles nécessaire le lien entre concurrence et friction, concurrence et tensions ? La mondialisation est-elle forcément capable,

Il y'a des modèles de mise en concurrence "harmonieuse" qui développent des territoires en les intégrant à la mondialisation mais sans les détruire. Toutefois, de nouveaux problèmes se posent et n'ont pas encore eu de solutions convaincantes dans le monde. Sans réprocher du paradigme actuelle de la concurrence économique, la guerre des territoires semble être appelée à durer.

Le premier modèle de réussite de la mise en concurrence de nos territoires est le modèle qui pense en même temps le développement et l'intégration à la mondialisation. Ainsi, Singapour fait figure d'exception dans le monde pour un État aussi petit (à l'exception de la Corée et de Taïwan peut-être) : d'une part, la zone franche de Jurong est une réussite, d'autre part des régions d'État comme le HDB permettent le logement et l'éducation pour tous. L'UE et sa politique de concurrence sont aussi des modèles : la politique d'aménagement a certes pour but de mettre en valeur des territoires mais en même temps la politique de cohésion territoriale a pour objectif d'équilibrer les recettes de la croissance. Le programme 2021-2030 met particulièrement l'accent sur le volet social tandis que Margrethe Vestager tente de limiter l'effet des CFFAM.

Tantôt, il apparaît de plus en plus que de nouveaux défis, surtout environnementaux, limitent la mise en concurrence effrénée de territoires. On le voit par exemple dans la région du Mékong : face à la Chine qui vise en 2014 la C.L.M (Commission Lancang-Mékong) pour mutualiser la production électrique par des barrages et l'exporter vers l'ASEAN, les populations et les ONG locales (Green Waterhed) se mobilisent. On retrouve des problèmes similaires dans les projets de barrages brésiliens (sur le Xingu ou le Parana).

Mais la menace sur la compétitivité d'un territoire notoire peut aussi être sociopolitique (Crainte du déclassement ou déclin des bassins miniers de Lorraine ou de la Ruhr contre respectivement l'Île de France ou le Bade-Wurtemberg). Dans cet ordre d'idées, les principes de relocalisation (comme les lunettes A-tel en France) font leur chemin notamment à la lumière de récentes déficiences (marquées en février 2020).

Contrairement au fatalisme du "mal" porté par la mondialisation, certains acteurs militent pour une réforme de certaines règles afin d'arrêter les pratiques déloyales de mise en valeur économique de territoires. Paul Hanig par exemple appelle à l'avènement du "mercantilisme" après la crise du Covid par, par exemple, un soutien développement local et insertion à la mondiale. La German Bank de Hawne est un exemple qui montre que "la mondialisation n'est pas ^{toujours} coupable" (Paul Krugman).

Néanmoins, l'hémisphère semble plutôt être à la perpétuation de mise en valeur territoriales agressives, à visée conflictuelle (Seth Schindler, Getting the territory right, 2020). On le voit dans le "réveil géopolitique" de l'UE qui, notamment par la bouche de l'Allemagne, dit refuser désormais la concurrence déloyale de la Chine ou des États-Unis, depuis que Nvidia (groupe chinois) a racheté l'allemand Kultra, la puissante BDI a désigné la Chine comme "rival systémique" en 2019.

Si elle était originellement ~~ou~~ à visée de développement et d'interconnexion, la mise en valeur des territoires pour mieux les insérer à la mondialisation est désormais surtout une arme géoéconomique dont les États n'hésitent pas à se servir. Ce faisant, ils oublient bien souvent le territoire local et ses populations. L'enjeu n'est pas d'arrêter toute concurrence avec l'économie-monde repose sur ce principe, mais de mieux articuler les échelles. En politique française, par exemple, l'État français, en soutenant Édouard Fritch, a oublié le local. Il a oublié le "troisième pilier". (Raghuram Rajan, Le troisième pilier, comment l'État et le marché ont oublié le local).



Z3-00011
064196
Hist Géo G

Code épreuve : 266

Nombre de pages : 9

Session : 2021

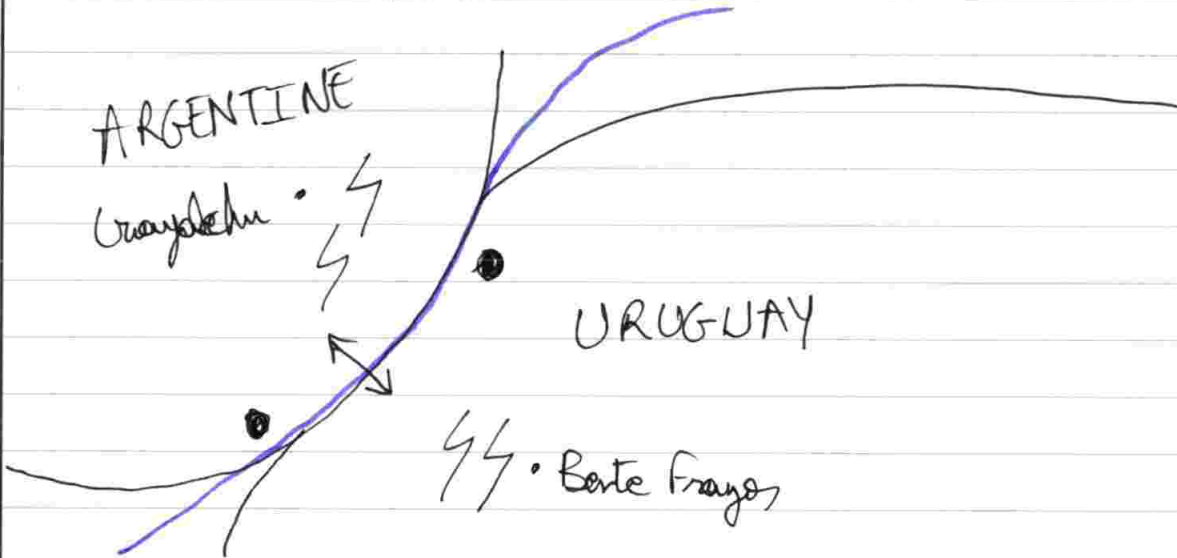
Épreuve de :

HGGMC ESCP

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

ANNEXE 2 : un exemple d'opposition entre attractivité et revendications
environnementales



LEGÈNDE

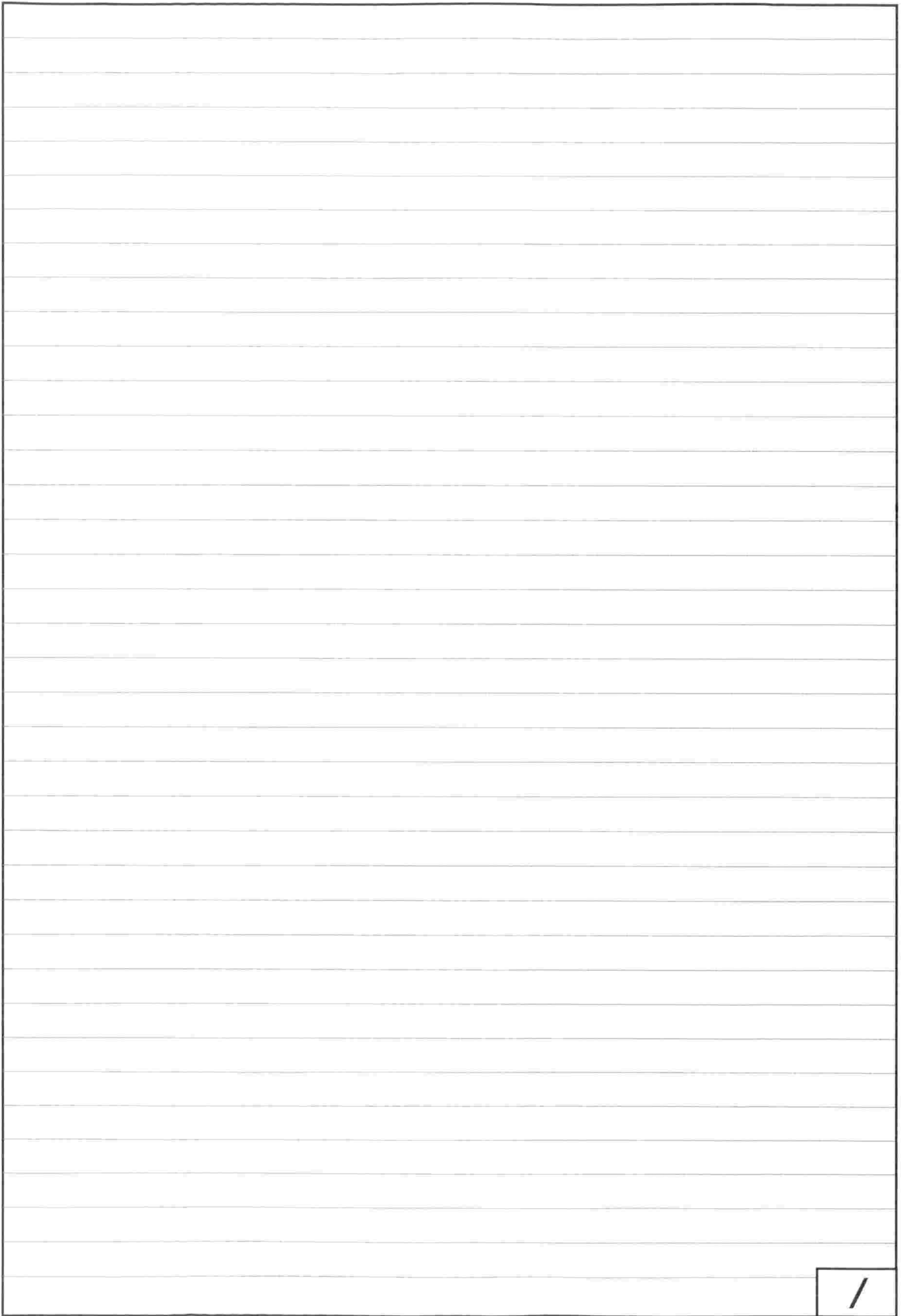
Fluve Uruguay menacé

● Usines de papier ENCE et Botnia

⚡ Revendications locales

↔ Tense diplomatique

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE



Lined writing area for text entry.

/

Code épreuve : 266

Session : 2021

Épreuve de : Histoire, Géographie et Géopolitique du Monde Contemporain

Consignes

- *Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer*
- *Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir. Autres couleurs possibles pour la carte*
- *Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)*
- *Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre*

CARTE RÉPONSE À RENDRE AVEC LA COPIE

J. 21 1215

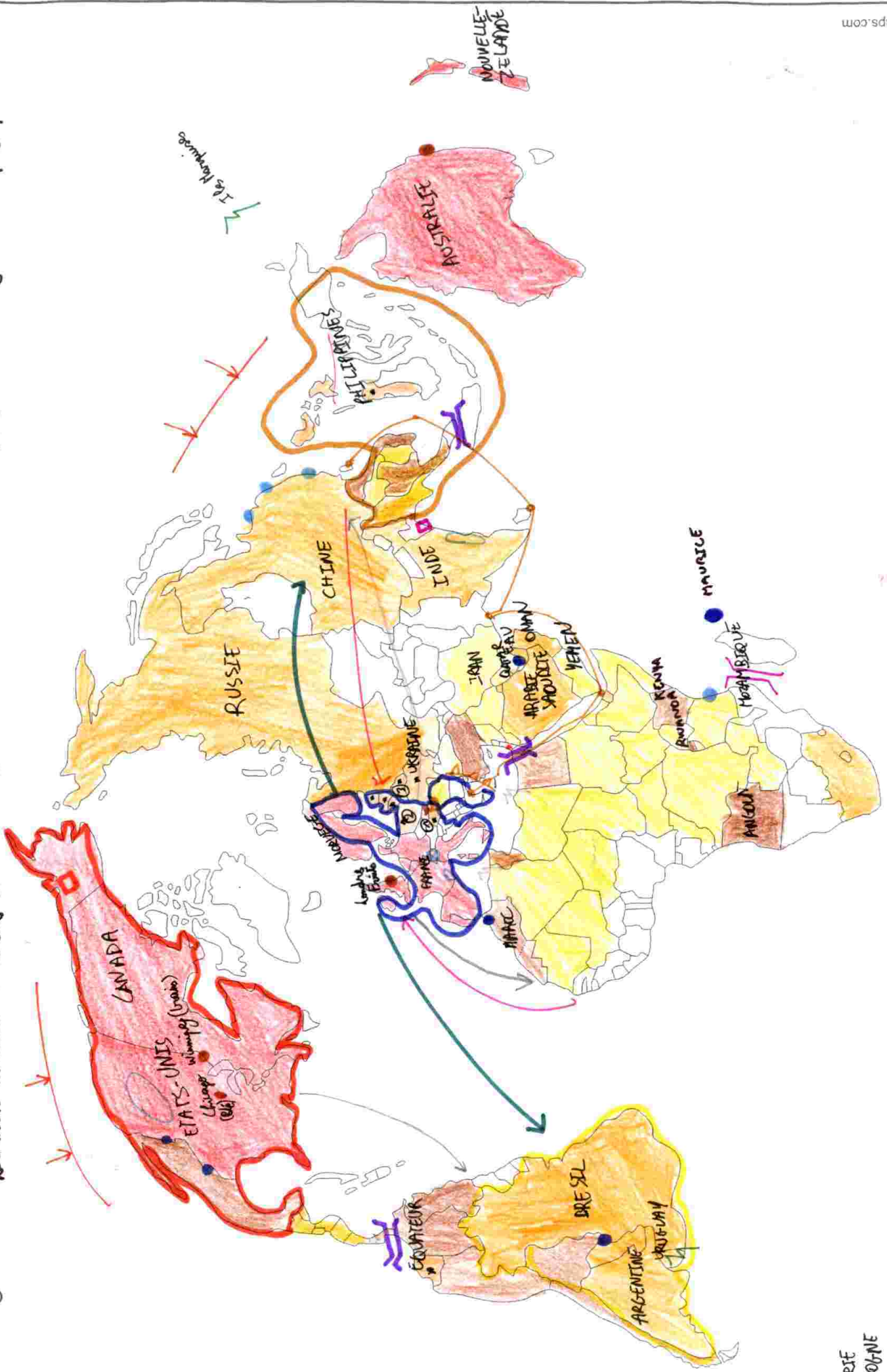
LÉGENDE:

La mise en concurrence des territoires dans la mondialisation : l'indivisibilité des territoires géoéconomiques ?

<p>I) La mondialisation repose sur la mise en concurrence des territoires ...</p>	<p>II) ... ce qui génère à la fois de nombreuses tensions et rivalités géoéconomiques et géopolitiques.</p>	<p>III) Aujourd'hui, c'est la capacité à créer une attractivité économique et développement durable qui est déterminante.</p>
<p>A) Les territoires les plus mis en valeur par leurs pays (en dévisant pour l'insertion dans la mondialisation)</p>	<p>A) Le maintien de la limite Nord/Sud par les inégalités face à l'attractivité</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les bonseragriches : tout ça Nord <p>↳ l'insertion à la mondialisation par la mise en valeur de territoires nationaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ les PDEM ■ les anciens "Judo" aujourd'hui plus développés ■ les intermédiaires ■ leur quinquennat 	<p>A) Favoriser le développement et l'attractivité ensemble : exemples Occaux</p> <p>○ UE : l'économie sociale de marché contre la tout-économique.</p>
<p>B) Les groupements régionaux : porteurs majeurs d'attractivité et leviers de concurrence (Ex) ALENA : les États-Unis et leurs deux voisins</p>	<p>B) L'antagonisme sino-américain et ses conséquences sur la mise en concurrence économique des territoires</p> <p>Mesures protectionnistes réciproques</p> <p>↳ les ports de la BRI : mise en concurrence par et pour la Chine mais hors de Chine</p> <p>↳ Territoires européens intégrés au volet "Road" de la BRI</p>	<p>□ L'implantation de Gramscian Bank au Bangladesh</p> <p>B) Les stratégies qui influencent le développement vers une mise en concurrence plus respectueuse des territoires ...</p> <p>↳ Accords en cours qui obligent une part de investissements économiques à être respectueux de normes sociales et environnementales</p> <p>↳ Flux (résultats) de relocalisation : l'effet "covid"</p>
<p>C) Les lieux de la régulation de la mise en concurrence des territoires</p> <p>↳ Siège de l'OMPI (Office Mondial de la Propriété Intellectuelle)</p>	<p>C) Mise en danger de territoires à cause des stratégies de concurrence</p> <p>↳ Territoires où l'environnement limite la mise en valeur économique</p> <p>↳ Flux (américains) de délocalisation industrielle : problèmes sociaux au Nord</p> <p>↳ Activité touristique menacée par le tourisme</p>	<p>C) ... semblent peu effectives pour le moment tant le "déplacement économique" est impossible pour de nombreux acteurs.</p> <p>■ Pays qui instrumentalisent la mise en concurrence de puissances externes à leurs fins.</p> <p>□ Réunion de mars 2021 entre May Yiet Biden ; poursuite de la guerre économique</p>

voir ANNEXE 1

Titre obligatoire : La mise en concurrence des territoires dans le mondialisation : l'indélicatesse des Terrains géolonomiques ?



- ① HONGRIE
- ② POLOGNE
- ③ BIÉLORUSSE

